



## Vingtième Conférence du PROE

Apia, Samoa  
17 – 20 novembre 2009



### Point 9.2.1 de l'ordre du jour : Gestion des déchets solides dans le Pacifique

#### Objet du document :

1. Présenter à la Conférence un document portant sur une proposition fondée sur les résultats et destinée aux Membres du PROE dans le domaine de la gestion des déchets solides et solliciter l'approbation de la Conférence à son égard.

#### Contexte :

2. En 2009, l'Évaluation indépendante de l'organisation a formulé plusieurs recommandations devant être appliquées par le PROE pour améliorer les services fournis aux Membres par le Secrétariat. La recommandation 79 demandait au *Secrétariat d'étudier diverses options pour renforcer la collaboration entre le Secrétariat et les Membres* tandis que la recommandation 80 *encourageait les interactions actuelles entre le personnel du Secrétariat et les représentants de l'ensemble des pays membres de manière à faire en sorte que les projets de plan stratégique et de programme de travail adoptés par la Conférence du PROE s'appuient sur une compréhension claire des besoins et priorités des Membres insulaires en matière d'assistance et tiennent compte par ailleurs de la capacité du Secrétariat à les mettre en œuvre.*

3. Ces dernières années, les activités de gestion des déchets solides sont passées de la mise en place de stratégies régionales et nationales et de ressources techniques à la mise en œuvre de projets sur le terrain. À cela s'ajoutent de nouvelles possibilités de financement sous la forme d'aide bilatérale traditionnelle à la réalisation de projets d'amélioration, par le biais de l'Agence française de développement et de l'Alliance FEM-Pacifique, tandis que les Membres du PROE ont été encouragés à élaborer des méthodes efficaces et durables de financement de leurs opérations courantes de gestion des déchets.

4. Ces nouvelles possibilités grèveront la capacité des Membres à solliciter des financements et à les rendre opérationnels. Pour résoudre ce problème, le PROE envisage d'utiliser la phase d'exécution des projets pour renforcer les capacités grâce à l'acquisition active de compétences d'application générale telles que la gestion de projets et la mobilisation des populations sur le terrain.

5. La proposition suivante est présentée pour inciter le PROE et les Membres à accorder une importance accrue à la phase d'exécution des projets :

**Proposition concernant la phase d'exécution des projets de gestion des déchets solides**

- a. Recentrer les activités autour de projets adaptés aux pays tout en poursuivant la diffusion d'informations à l'échelon régional, notamment sur les pays et projets les plus performants, pour attirer l'attention des décideurs sur la gestion des déchets.
- b. Des cadres de direction du PROE négocient au niveau ministériel un programme de travail annuel assorti d'objectifs spécifiques et attirent l'attention du public pour que cet accord se traduise par une amélioration de la gestion des déchets.
- c. Mettre à l'essai une nouvelle approche prévoyant des missions de longue durée des agents du PROE dans les pays, pour créer une dynamique et fournir une assistance lors de la difficile phase de lancement des projets. Des missions régulières de renforcement des capacités devraient également être prévues tout au long des projets.
- d. Les projets devraient être sélectionnés en fonction de leurs chances de succès et de leur notoriété publique ainsi que de leur impact sur le système de gestion des déchets afin de créer une dynamique et de susciter le soutien des instances politiques et de la population. Les projets devraient également correspondre aux plus hautes priorités des Membres.
- e. Tous les projets devraient être accompagnés d'une stratégie de mobilisation et de renforcement des capacités des communautés.
- f. Aider les Membres à solliciter un soutien financier (si nécessaire) pour chaque projet.
- g. Utiliser les projets pour améliorer les capacités génériques telles que la gestion de projets, et non pas uniquement les compétences techniques. Le renforcement des capacités constituerait ainsi un « apprentissage actif » dans le cadre des projets, notamment en matière de gestion de projets et de communication. Le processus serait ainsi plus utile et attrayant pour les personnes qui ne sont pas directement chargées des projets de gestion des déchets.

**Recommandation**

6. La réunion est invitée à :
- **examiner** et **entériner** la proposition ;
  - s'engager et engager tous les Membres à contribuer et participer pleinement à la mise en œuvre des activités prévues dans la proposition.